



Couple marié voulant vivre séparé

Par **happyminou**, le **20/08/2008 à 16:08**

Bonjour,
Nous vivons depuis 24 ans ensemble. Nous sommes mariés avec un contrat de séparation de biens. Nous n'avons pas d'enfant et aucun bien immobilier.
Nous pensons vivre séparément, car mon mari travaille loin, et moi je ne peux pas quitter ma province. Et aussi pour d'autres raisons.
Est ce possible juridiquement ?
Pas question de séparation officielle.
J'ai aucun revenu, bientôt 50 ans.
Nous vivons actuellement dans un HLM, mais il faudra que je le quitte pour un plus petit.
Que me conseillez vous ? et comment faire avec les administrations?
Merci pour votre aide

Par **jeetendra**, le **20/08/2008 à 20:08**

bonsoir, optez pour une séparation de fait c'est déjà le cas au vu de ce que vous dites, mais le mariage subsiste, de même que les obligations qui en découlent, autre solution une séparation de corps, mais la procédure est identique à un divorce, donc recours obligatoire à un avocat, prenez néanmoins contact avec le centre d'information sur les droits des femmes de votre département pour plus d'information, cordialement

Par **happyminou**, le **20/08/2008 à 20:13**

Merci beaucoup pour votre aide